



**Bureau du PETR  
Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2018  
à Vauvert**

**Séance du 20 novembre 2018**

**Date de convocation : 8 novembre 2018**

**Membres en exercice : 8 titulaires**

**Membres présents : 4**

**Membres votants :**

**Membre ayant donné procuration : 0**

**Nombre total de voix :**

**Le quorum est atteint : /8**

**Membres présents sans voix délibérative :**

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre, à 14h30, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Vauvert.

**Présents :**

**Titulaires avec voix délibérative :**

Pierre MARTINEZ, Jean Baptiste ESTEVE, Véronique MARTIN, André BRUNDU,

**Administration :**

Maxime Charlier, Directeur par intérim du PETR Vidourle Camargue, Catherine BAZILE, Assistante de direction du PETR Vidourle Camargue.

**Ordre du jour :**

**1 - Délibérations préparatoires au prochain Comité Syndical :**

- Décision modificative budget 2018

**2 - Questions diverses, points d'information**

- Protection des données : convention CDG30 ou désignation d'un délégué à la protection des données
- Désignation d'un assistant de prévention
- Point d'information sur les travaux en cours par les Vice-Présidences

**3 - Proposition d'organisation du prochain comité syndical :**

- Présentation et présence du personnel du PETR
- Accueil du conseil de développement/présentation cabinet retenu projet de territoire
- Proposition d'un apéritif en fin de séance du comité syndical.
- Point d'information contrat de ruralité 2019

M. Martinez rappelle l'ordre du jour et passe au premier point de celui-ci.

Ouverture de la séance de travail.

**1 - Délibérations préparatoires au prochain Comité Syndical :**

- Décision modificative budget 2018 :  
M. Estève présente la DM1  
Fonctionnement : le montant de la DM est de 66 171 €  
Des recettes nouvelles non inscrites au PB 2018 car le soutien de la Région à l'animation du GAL n'était pas actée à ce moment-là.  
Les recettes sont principalement réparties aux chapitres 011 et 012.  
Investissement : le montant de la DM est de 13.28 €

Recette nouvelle du FCTVA portée en dépense au chapitre 21.

Le rapport n'appelle pas de commentaire particulier.

Le projet de DM a reçu validation de M. Estève et du Trésor Public.

## **2 - Questions diverses, points d'information**

- Protection des données : convention CDG30 ou désignation d'un délégué à la protection des données :  
Il s'agit de se mettre en conformité avec le RGPD. Plusieurs possibilités sont à examiner :
  - signature de la convention avec le CDG
  - mutualiser un délégué avec une communauté de communes
  - désigner un élu du PETRAprès discussion, le bureau demande que soit initié un appel à candidature avec 1 élu désigné par communautés de communes pour remplir les fonctions de délégué à la protection des données.  
Informé M. Franck et M. Pélissier pour avoir des candidats au comité syndical.
- Désignation d'un assistant de prévention :  
Il est nécessaire de nommer un assistant de prévention par arrêté parmi le personnel. Mme Bazile de par ses fonctions est proposée.
- Point d'information sur les travaux en cours par les Vice-Présidences :
  - Mme Martin : travaux en cours – labellisation au patrimoine UNESCO du boutis – Evaluation d'une possible labellisation Pays d'Art et d'Histoire.
  - M. Estève : Préparation du Budget 2019
  - M. Brundu : travaux en cours – Mise en place du Conseil de DéveloppementIl est demandé de diffuser la liste des membres aux élus du PETR.
  - M. Crauste : travaux en cours – Projet Reseaclon.Les Vice-présidents devront préparer une information pour le comité syndical.

## **3 - Proposition d'organisation du prochain comité syndical :**

- Présentation et présence du personnel du PETR  
Suite aux recrutements, il est décidé de présenter l'ensemble du personnel et de ses missions lors du comité syndical.  
Prévoir organigrammes à distribuer.
- Accueil du conseil de développement/présentation cabinet retenu projet de territoire  
Maintenant que les représentants sont désignés il est proposé de les inviter à participer au comité syndical.  
A cette date, le cabinet en charge de la réalisation du projet de territoire sera retenu, il est demandé sa présence pour une présentation. Un rendez-vous doit être organisé avec M. Brundu (prendre contact avec Mme Chivas)
- Proposition d'un apéritif en fin de séance du comité syndical pour clôturer l'année 2018 et accueillir le conseil de développement.

La séance est levée à 15h30